

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Consultation publique sur la période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 08/05/2023 14:23

Screenshot_20230508-142030_Gmail.jpg



14:20

44%

**Marie Christophe** 14:10

à pref-utilite-publique ▾



Bonjour,

Je me présente équipage " des rottes" de La Fontaine saint Martin en Sarthe.

Je souhaite que la période d'ouverture du blaireau reste au 15 mai. Car cette espèce se porte très bien et que les seuls moyens pour réguler reste l'homme et les chiens de déterrage.

Tenons compte des dégâts dans les céréales et autres cultures. Il vaut mieux les chasser à partir du mois de mai, c'est là qu'il commence à faire des dégâts. Après les grosses chaleurs nous pose problème pour chasser.

Merci d'écouter les conseils des gens qui connaissent bien cette espèce.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mr Hautreux Christophe

